

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	16
Votants	19

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 avril, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 avril 2024

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 00 sous la présidence de Madame le Maire, Martine VENTURINI.

Présents : Martine VENTURINI, Emmanuelle GIOANETTI, Fabrice BLUMET, Annalisa DEFILIPPI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Stéphane ROCHE, Valérie SEYSSEL, Franck SOMMÉ, Jean MIELLET, Olivier BOURQUARD, Nathalie UCHET, René PORTAY, Julie BOUILLOZ.

Absents : Valérie SACLIER, Sylvie THOME (pouvoir à Gisèle MOTTA), Malika MANCEAU, Christopher DUMAS (pouvoir à Emmanuelle GIOANETTI), Suan HIRSCH, Bruno BERLIOZ, Didier CHARAMELET (pouvoir à Jean MIELLET).

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE BIBLIOTHEQUE A LA PETITE GARE – DEMANDE DE SUBVENTION
30 – 30/04/2024**

Madame Martine VENTURINI, maire, indique aux membres de l'assemblée que la bibliothèque municipale actuelle est devenue trop exiguë, compte-tenu de son succès et de la mise en réseau des bibliothèques du Grésivaudan.

Madame le Maire, présente un projet d'aménagement d'une nouvelle bibliothèque dans l'ancienne « petite gare ».

Le montant estimatif total des travaux est décomposé comme suit :

- 01 VRD	:	22 000 €
- 02 Démolition gros-œuvre	:	62 000 €
- 03 Menuiseries extérieures	:	63 000 €
- 04 Menuiseries intérieures	:	21 000 €
- 05 Isolation doublage cloisons	:	64 000 €
- 06 Flocage	:	4 000 €
- 07 Sols	:	21 000 €

- 08 Peintures et revêtements muraux	22 000 €
- 09 Electricité et courants faibles	26 000 €
- 10 Plomberie VMC Chauffage	64 000 €
- 11 Elévateur	27 000 €
- 12 Façades	14 000 €
- 13 Agencement	85 000 €
- 14 Ossature bois couverture	62 000 €

Soit un total de 557 000 € HT

Le montant des honoraires divers et imprévus est estimé à 97 475 € HT

Le coût global prévisible du projet est donc de 675 475 € HT

Après avoir entendu le rapport de Madame VENTURINI,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VALIDE le projet d'aménagement d'une bibliothèque à la « petite gare » pour un cout global de 654 475 € HT

DECIDE de solliciter l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du département de l'Isère, et de tout autre financeur éventuel.

DECIDE de solliciter un fonds de concours auprès de la communauté de commune le Grésivaudan

AUTORISE madame le maire à signer tous les documents correspondant à cette demande de subvention.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de séance
Annalisa DEFILIPPI



Martine VENTURINI
Maire

